



COMMUNE DE REMOULINS
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement
 Pièce n°31 : Règlement graphique • Plan de la commune 1/4000

- PRESCRIPTIONS**
- Prescriptions ponctuelles
 - ▼ Bati pouvant changer de destination
 - ▲ Elements de patrimoine
 - Prescriptions linéaires
 - Marge de recul cours deau
 - Marge de recul RD
 - Prescriptions surfaciques
 - Corridors ecologiques
 - Elements paysagers
 - Emplacement réservé
 - Espaces boisés boisés
 - Perimetre autour de la STEP
 - Perimetre de protection de captage sans dup
 - Risque de ruissellement Ezzecco
 - Risque inondation PPRI
 - Secteur OAP

- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- Liste des emplacements réservés au profit de la commune
- ER1 : Equipements publics
 - ER2 : Espaces verts
 - ER3 : Parking
 - ER4 : Parking
 - ER5 : Aménagements publics
 - ER6 : Equipements publics et stationnement



COMMUNE DE REMOULINS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°3 : Règlement
Pièce n°3.2 : Règlement graphique • Plan du village 1/2000



- PRESCRIPTIONS**
- Prescriptions ponctuelles
 - Éléments de patrimoine
 - Prescriptions linéaires
 - Marge de recul cours d'eau
 - Marge de recul RD
 - Prescriptions surfaciques
 - Corridors écologiques
 - Éléments paysagers
 - Emplacement réservé
 - Espaces boisés boisés
 - Perimetre autour de la STEP
 - Risque de ruissellement Ezzecco
 - Risque inondation PPRI
 - Secteur OAP

- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- Liste des emplacements réservés au profit de la commune
- ER1 : Équipements publics
 - ER2 : Espaces verts
 - ER3 : Parking
 - ER4 : Aménagements publics
 - ER5 : Équipements publics et stationnement

